

# ILE MAURICE RODRIGUES LA REUNION LES SEYCHELLES

## Infos sur les vols :

Air France - Air Mauritius - Emirates

Réductions : Enfants ( 2-11 ans ) : 33 % sur le prix du billet & bébé : 90 %

Voyage de noces : 20 % de réduction pour Mrs en basse et en moyenne saison

## Infos sur les destinations :

Formalités : passeport valable 6 mois après la date du retour pour les citoyens suisses, autres nationalités, veuillez vous renseigner auprès de l'ambassade concernée

## Infos sur les destinations :

Décalage horaires : Ile Maurice : Horaires d'Été : + 2  
Horaires d'Hiver : + 4  
Ile Maurice : Horaires d'Été : + 2  
Horaires d'Hiver : + 3

## Arrangement Forfaitaire Air Marin :

les vols avec Air Mauritius, les transferts, l'hébergement selon la formule choisie et les taxes d'aéroport

Un bébé de 0 à 2 ans

## Nous consulter

Tarif sans siège d'avion ni franchise de bagages. Des frais annexés pour les taxes et le logement (berceau et nourriture, etc.) sont éventuellement à régler directement sur place ou avant le départ.

## Conditions et validité des réductions

La date de naissance doit être spécifiée à la réservation (c'est la date de début du voyage qui compte). En cas de fausses déclarations, le prestataire ou l'organisateur se réserve le droit de facturer et d'exiger immédiatement la différence.

Les prestations doivent être rigoureusement identiques pour tous les membres de la famille (pension complète, vue mer, etc.). Merci de votre compréhension.

Lors de votre réservation, nous vous proposons

**ELVIA**

une assurance annulation/assistance annuelle  
Fr. 97.-

**Océan Indien**  
Ile Maurice • Rodrigues • La Réunion • Les Seychelles

*Le Must™*  
**air marin**  
SUISSE - SCHWEIZ

GARANTIE DE VOYAGE

## Tarifs 2009/2010

Valables jusqu'au 30 Avril 2010

**Prix TTC en Francs Suisses, par personne, 6 nuits en occupation double, au départ de Genève, vols AIR MAURITIUS (classe Q basse saison) (taxes env : 380). Valables du 01/11 au 30 Avril 2010**

<b>HOTELS</b> Catégorie de Chambre, Prestations		<b>FORFAIT 8 JOURS 6 NUITS</b>	<b>NUIT SUPPLE- MENTAIRE</b>	<b>SUPPLEMENTS / REDUCTIONS SAISONS PAR NUIT ET PAR PERSONNE</b>	<b>OFFRES / AVANTAGES ET AUTRES PRESTATIONS</b>
<b>ILE MAURICE</b>	<b>ONE &amp; ONLY LE ST-GERAN</b> ⓘ Page 5 ● Suite junior Petit Déjeuner ⇒ Supp Occupation Single	6.695 2'370	795 395	● Du 18/04 au 30/04 : -275 ● Du 27/03 au 17/04 : 155 ● Du 22/12 au 08/01 : 770	Du 01.11 au 21.12 & Du 09.01 au 26.03.10 & Du 18.04 au 30.04.10 : 7 nuits = 5 & 10 nuits = 7 Supp. nouvel an : 430.- Supp. dem-pension 90.- / jour
	<b>ONE &amp; ONLY LE TOUESSROK</b> ⓘ Page 5 ● Chambre De Luxe Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	6.160 1.290	635 215	● Du 10/04 au 30/04 : -320  ● Du 21/12 au 02/01 : 585	Du 08.11 au 19.12 & 10.01 au 05.04.10 : 25% de réduction à l'hôtel Voyage de noces : Du 08.11 au 19.12.08 & du 10.01 au 05.04.10 : -50% pour la mariée sur la prestation terrestre
	<b>LE SUGAR BEACH RESORT</b> ⓘ Page 6 ● Chambre Standard Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	3.470 990	295 165	● Du 10/04 au 30/04 : -70 ● Du 21/12 au 02/01 : 195	Du 01.11 au 20.12.09 & Du 09.01 au 26.03.10 : -25% sur la prestation terrestre Du 08.11 au 19.12.09 & Du 10.01 au 05.04.10 : 100 % de réduction pour la mariée sur la prestation terrestre et séjour en chambre single pour MR
	<b>LA PIROGUE</b> ⓘ Page 6 ● Chambre Standard Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	3.695 630	270 105	● Du 10/04 au 30/04 : -70 ● Du 21/12 au 02/01 : 175	Du 01.11 au 20.12.09 & Du 09.01 au 26.03.10 : -25% sur la prestation terrestre Du 01.11 au 20.12.09 & Du 09.01 au 26.03.10 : 100 % de réduction pour la mariée sur la prestation terrestre et séjour en chambre single pour MR
	<b>LE COCO BEACH</b> ⓘ Page 7			<b>FERMETURE POUR TRAVAUX</b>	
	<b>LE BEAU RIVAGE</b> ⓘ Page 7 ● Suite Junior Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	4.190 840	410 140	● Du 20/12 au 04/01 : 275 ● Du 01/12 au 19/12 : -30	Du 01.12 au 20.12 & Du 05.01 au 30.04.10 6 nuits = 5 & 13 nuits = 9 Supp. nouvel an : 225.- Voyage de noces : -50 % pour la mariée sauf du 20.12 au 04.01.10
	<b>LES PAVILLONS</b> ⓘ Page 8 ● Chambre Supérieure Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	3.995 750	375 125	● Du 20/12 au 04/01 : 180 ● Du 01/12 au 19/12 : -25	Du 01.11 au 19.12 : 7 nuits = 5 & 13 nuits = 9 Voyage de noces : -50% Du 01.11 au 20.12 & 04.01 au 10.04.10 Supp. nouvel an : 195.-
	<b>LEGENDS</b> ⓘ Page 8 ● Chambre Supérieure Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	3.915 660	305 110	● Du 20/12 au 04/01 : 165 ● Du 01/12 au 19/12 : -20	Du 01.12 au 20.12 & 04.01 au 30.04.10 : 6 nuits = 5 & 13 nuits = 9 Supp. nouvel an : 195.-
	<b>LE TROPICAL</b> ⓘ Page 9 ● Chambre Standard «All Inclusive» ⇒ Supp Occupation Single	2.790 270	160 45	● Du 20/12 au 04/01 : 60 ● Du 01/12 au 19/12 : -10	Du 01.12 au 20.12 & 04.01 au 30.04.10 : 6 nuits = 5 & 13 nuits = 9 Supp. nouvel an : 140.-
	<b>2</b> <b>ILE MAURICE</b>	<b>LE MERVILLE BEACH</b> ⓘ Page 9 ● Chambre Standard Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	2.740 300	155 50	● Du 20/12 au 04/01 : 65 ● Du 01/12 au 19/12 : -10
<b>INDIAN RESORT</b> ⓘ Page 10 ● Chambre Supérieure Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single		3.355 480	235 80	● Du 22/12 au 04/01 : 200 ● Du 08/12 au 21/12 : -25	Du 01.12 au 20.12 & 26.04 au 30.04.10 : 6 nuits = 5 , sauf du 22.12 au 04.01.10 & Du 01.04 au 30.04.10  Voyage de noces : -30% Du 01.11 au 22.12 & 04.01 au 30.04.10
<b>LA PLANTATION</b> ⓘ Page 10 ● Chambre Supérieure Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single		2.970 390	220 65	● Du 21/12 au 03/01 : 180 ● Du 01/12 au 20/12 & Du 10.04 au 30.04.10 : -35	Du 01.11 au 20.12 & 04.01 au 30.04.10 : 6 nuits = 5 & 13 nuits = 10 Voyage de noces : -50% pour Mrs Du 01.11 au 22.12 & Du 04.01 au 30.04.10 Supplément all inclusive : 65.- / jour
<b>AMBRE</b> ⓘ Page 11 ● Chambre Standard Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single		2.850 360	195 60	● Du 21/12 au 03/01 : 105 ● Du 01/12 au 20/12 & Du 10.04 au 30.04.10 : -35	Du 01.11 au 20.12 & 04.01 au 30.04.10 : 6 nuits = 5 & 13 nuits = 10  Voyage de noces : -50% Du 01.11 au 22.12 & 04.01 au 30.04.10 Supplément all inclusive : 65.- / jour
<b>BOUGAINVILLE</b> ⓘ Page 12 ● Chambre Standard «All Inclusive» ⇒ Supp Occupation Single		2.390 210	135 35	● Du 21/12 au 03/01 : 90 ● Du 01/12 au 20/12 & Du 10.04 au 30.04.10 : -30	La formule tout inclus comprend : les trois repas, les boissons pendant les repas, café & thé, les boissons au bar, eau minérale , bières locales, jus de fruits

**Prix TTC en Francs Suisses, par personne, 6 nuits en occupation double, au départ de Genève, vols AIR MAURITIUS  
(classe Q basse saison) (taxes env : 380) Valables du 01/11 au 30 Avril 2010**

HOTELS Catégorie de Chambre, Prestations		FORFAIT 8 JOURS 6 NUITS	NUIT SUPPLE- MENTAIRE	SUPPLEMENTS / REDUCTIONS SAISONS PAR NUIT ET PAR PERSONNE	OFFRES / AVANTAGES ET AUTRES PRESTATIONS
<b>ILE MAURICE</b>	<b>MORNEA</b> <span style="float: right;">① Nouveau</span> ● Chambre Standard Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	2.995 360	180 60		
	<b>LES COCOTIERS</b> <span style="float: right;">① Page 12</span> ● Chambre Standard Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	2.110 150	80 25	● Du 21/12 au 03/01 : 50 ● Du 01/12 au 20/12 & Du 10.04 au 30.04.10 : -20	
	<b>HERITAGE AWALI GOLF &amp; SPA</b> <span style="float: right;">① Nouveau</span> ● Chambre «De Luxe» Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	3.330 690	290 115	● Du 01/12 au 23/12 & Du 10/04 au 30/04/10 : -85 ● Du 24/12 au 04/01 : 195	Du 01.12 au 23.12 & 05.01 au 31.003.10 : 6 nuits = 5 & 10 nuits = 10 Voyage de noces : -50% sur la presta- tion terrestre pour Madame : Du 01.12 au 23.12.10 & 10.04 au 30.04
	<b>HERITAGE LE TELFAIR GOLF &amp; SPA</b> <span style="float: right;">① Page 12</span> ● Chambre « Supérieure » Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	3.580 780	330 130	● Du 01/12 au 23/12 & Du 10/04 au 30/04/10 : -90 ● Du 24/12 au 04/01 : 35	Du 01.12 au 23.12.09 & Du 05.01 au 31.03.10 : 10 nuits = 6 Voyage de noces : -50 % pour Madame sur la prestation terrestre ( Sauf du 21.12 au 04.01.10 )
	<b>VERANDA GRAND BAIE</b> <span style="float: right;">① Page 13</span> ● Chambre « Confort » Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	2.230 270	115 45	● Du 01/12 au 23/12 & Du 10/04 au 30.04 : -15 ● Du 24/12 au 04/01 : 30	Du 01.12 au 23.12 & Du 10.04 au 30.04.10 : 6 nuits = 5 & 13 nuits = 11 Voyage de noces : -25% sur la presta- tion terrestre pour Madame : ( Sauf du 24.12 au 04.01.10 )
	<b>PAUL &amp; VIRGINIE</b> <span style="float: right;">① Page 13</span> ● Chambre Confort Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	2.320 300	130 50	● Du 01/12 au 23/12 & Du 10/04 au 30.04 : -15 ● Du 24/12 au 04/01 : 35	Du 01.12 au 23.12 & Du 10.04 au 30.04.10 : 6 nuits = 5 Voyage de noces : -25% sur la presta- tion terrestre pour Madame : Du 01.12 au 21.12.09
	<b>POINTE AUX BICHES</b> <span style="float: right;">① Nouveau</span> ● Chambre Standard Demi-pension ⇒ Supp Occupation Single	2.265 270	120 45	● Du 01/12 au 23/12 & Du 10/04 au 30/04 : -15 ● Du 24/12 au 04/01 : 45	Du 01.12 au 23.12 & Du 10.04 au 30.04.10 : 6 nuits = 5 & 12 nuits = 10 Voyage de noces : -25% sur la presta- tion terrestre pour Madame : sauf du 24.12 au 04.01.10
	<b>COIN DE MIRE</b> <span style="float: right;">① Page 14</span> ● Chambre Standard Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	2.250 180	75 30	● Du 01/12 au 21/12 & Du 16/04 au 30/04 : -20 ● Du 22/12 au 04/01 : 35	
	<b>PALMAR BEACH RESORT</b> <span style="float: right;">① Page 15</span> ● Chambre Standard All Inclusive ⇒ Supp Occupation Single	2.475 360	155 60	● Du 01/12 au 23/12 & Du 10/04 au 30/04 : -20 ● Du 24/12 au 04/01 : 30	Du 01.12 au 21.12 & Du 10.04 au 30.04.10 : 6 nuits = 5 Voyage de noces : -25% sur la presta- tion terrestre pour Madame : ( Sauf du 24.12 au 04.01.10 )
	<b>SOFITEL IMPERIAL</b> <span style="float: right;">① Page 15</span> ● Chambre Supérieure Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	3.270 780	265 130	● Du 01/12 au 20/12 : 30 ● Du 07/01 au 28/02 : & Du 01/03 au 31/03 : 100 ● Du 01/04 au 30/04 : 55 ● Du 21/12 au 06/01 : 345	Du 07.01 au 31.03.10 : 12 nuits = 10 Du 01.04 au 30.04.10 : 7 nuits = 5 Voyage de noces : -50 % sur la presta- tion terrestre pour Madame ( sauf du 21.12 au 06.01.10 )
	<b>LA RESIDENCE</b> <span style="float: right;">① Nouveau</span> ● Chambre «Colonial Garden View» Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	4.550 1.020	440 170	● Du 20/12 au 03/01 : 395	Du 04.01 au 31.03.10 : 6 nuits = 5 Repas de nouvel an : 210.-
	<b>BELLE MARE PLAGE</b> <span style="float: right;">① Page 16</span> ● Chambre «Prestige» Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	3.370 900	260 150	● Du 01/11 au 30/11 : 105 ● Du 23/12 au 06/01 : 250 ● Du 07/01 au 09/04 : 65	Voyage de noces : -30 % sur la presta- tion terrestre pour Madame ( sauf du 21.12 au 06.01.10 )
	<b>PRINCE MAURICE</b> <span style="float: right;">① Page 17</span> ● Suite Junior Petit Déjeuner ⇒ Supp Occupation Single ⇒ Supp Demi Pension	4.995 1.770 570	595 295 95	● Du 01/11 au 30/11 : 95 ● Du 23/12 au 06/01 : 295 ● Du 07/01 au 30/04 : 35	Voyage de noces : -30 % sur la presta- tion terrestre pour Madame ( sauf du 21.12 au 06.01.10 )
	<b>LA PALMERAIE</b> <span style="float: right;">① Nouveau</span> ● Chambre Supérieure Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	2.795 360	145 60	● Du 01/11 au 30/11 & Du 06/04 au 22/04 : 80 ● Du 20/12 au 06/01 : 185 ● Du 07/01 au 05/04 : 35	01.12 au 19.12 & Du 23.04 au 30.04.10 : 6 nuits = 5 Voyage de noces : -45% sur la presta- tion terrestre pour Madame : ( sauf du 20.12 au 06.01.10 )
	<b>PARADISE COVE &amp; SPA</b> <span style="float: right;">① Nouveau</span> ● Chambre «Pondichery» Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	3.940 1.170	390 195	● Du 01/12 au 21/12 : -105 ● Du 07/01 au 31/01 & Du 16/04 au 30/04 : - 60 ● Du 23/12 au 06/01 : 105	Offres spéciales : 7 nuits = 6 & 9 nuits = 7 Offre sénior + 60 ans : - 50 % sur la prestation terrestre ( sauf du 21.12 au 06.01.10 )

**Prix TTC en Francs Suisses, par personne, 6 nuits en occupation double, au départ de Genève, vols AIR MAURITIUS (classe Q basse saison) (taxes env. : 380). Valables du 01/11 au 30 Avril 2010**

ILE MAURICE	HOTELS	FORFAIT	NUIT	SUPPLEMENTS SAISONS PAR NUIT	OFFRES / AVANTAGES ET AUTRES PRESTATIONS
	Catégorie de Chambre, Prestations	8 JOURS	SUPPLE-	ET PAR PERSONNE	
		6 NUITS	MENTAIRE		
	<b>TELFAIR GOLF &amp; SPA</b> ⓘ Page 20 ● Chambre Supérieure Demi-Pension ⇨ Supp Occupation Single	3.390 630	270 105	● Du 01/12 au 21/12 : 30 ● Du 22/12 au 06/01 : 340 ● Du 01/11 au 30/11 & ● Du 07/01 au 30/04 : 60	Du 01.12 au 20.12 & Du 08.01 au 04.04.10 : 7 nuits = 6 Voyage de noces : - 30 % pour Madame sur la prestation terrestre sauf du 21.12 08.01.10
	<b>TAMASSA</b> ⓘ Nouveau ● Chambre Standard All Inclusive ⇨ Supp Occupation Single	3.115 480	240 80	● Du 20/12 au 03/01 : 115	
	<b>CASUARINA</b> ⓘ Page 19 ● Chambre Supérieure Demi-Pension ⇨ Supp Occupation Single	2.795 360	165 60	● Du 20.12 au 07.01.10 : 80	Du 01.11 au 19.12 & 04.01 au 30.04.10 : 7 nuits = 5 & 13 nuits = 9 Voyage de noces : -50% sur la prestation terrestre pour Mrs Supp. nouvel an : 195.-
<b>MOVENPICK</b> ⓘ Page 20 ● Chambre De Luxe Demi-Pension ⇨ Supp Occupation Single	2.995 360	210 60	● Du 01/11 au 30/11 & ● Du 08/01 au 30/04 : 60 ● Du 22/12 au 07/01 : 210		
<b>THE OBEROI</b> ⓘ Page 21 ● Pavillon « De Luxe » Petit Déjeuner ⇨ Supp Occupation Single	4.375 2.760	460 460	● Du 01/11 au 18/12 : 75 ● Du 05/01 au 15/04 : 95 ● Du 19/12 au 13/01 : 435	Voyage de noces : -25% pour Madame sur la prestation terrestre du 01.11 au 19.12.09 & Du 08.01 au 30.04.10  Du 01.11 au 21.12 & Du 11.01 au 20.04.10 : 6 nuits = 5 & 12 nuits = 10 Supp. demi-pension : 120.- / jour Voyage de noces : -50% pour Madame sur la prestation terrestre du 01.11 au 21.12.09 & Du 11.01 au 20.04.10	

**\*\*\* L'ILE RODRIGUES \*\*\***

**Les vols Maurice-Rodrigues -Rodrigues se réservent avec MK en classe économique  
Les transferts : Rodrigues-Hôtel-Rodrigues sont de CHF 60 / personne**

RODRIGUES	HOTELS	FORFAIT	NUIT	SUPPLEMENTS SAISONS PAR NUIT	OFFRES / AVANTAGES ET AUTRES PRESTATIONS
	Catégorie de Chambre, Prestations	8 JOURS	SUPPLE-	ET PAR PERSONNE	
		6 NUITS	MENTAIRE		
<b>MOUROUK EBONY</b> ⓘ Page 21 ● Chambre Standard en Demi-Pension ⇨ Supp. Occupation Single	2.695 300	140 50		Du 01.02 au 30.04.10 : 6 nuits = 5 Voyage de noces : -50 % pour Madame sur la prestations terrestre du 01.02 au 30.04.10	

**Nos partenaires sur l' Océan Indien :**

Aériens :

Groupes Hôteliers :

Air Mauritius  
Air France  
Emirates  
Air Seychelles  
Air Austral

One & only  
Sun Resort  
Veranda Hotels  
Meridien  
Constance Hotels  
Apavou Hotels  
Naiade Resorts  
Accor hotels

**Info Rodrigues :**

\* Les vols Maurice-Rodrigues - Maurice se réservent avec Air Mauritius (MK) en classe économique.  
\* Les transferts en minibus : Rodrigues-Hôtel-Rodrigues sont de 60.- / personne

**Prix TTC en Francs Suisses, par personne, 6 nuits en occupation double, au départ de Genève, vols AIR FRANCE (classe V basse saison) (taxes env : 490). Valables du 01/11 au 30 Avril 2010**

HOTELS		FORFAIT 8 JOURS 6 NUITS	NUIT SUPPLE- MENTAIRE	SUPPLEMENTS SAISONS PAR NUIT ET PAR PERSONNE	OFFRES / AVANTAGES ET AUTRES PRESTATIONS
Catégorie de Chambre, Prestations					
<b>ILE DE LA REUNION</b>	<b>LE NAUTILE</b> ● Chambre Supérieure Petit-Déjeuner ⇒ Supp Occupation Single ① Page 12	2.990 450	145 75	● Du 13.12 au 20.12.09 : -15 ● Du 14.01 au 06.02.10 : -25	
	<b>Le SWALIBO</b> ● Chambre Standard Petit-Déjeuner ⇒ Supp Occupation Single ① Nouveau	2.795 450	95 75	● Du 01.11 au 06.12.09 & Du 20.12 au 03.01.10 : 35	
	<b>LE SAINT ALEXIS</b> ● Chambre Supérieure Petit Déjeuner ⇒ Supp Occupation Single ① Page 13	3.390 665	195 95		Du 01.12 au 19.12.08 & Du 04.01 au 06.02.09 & Du 08.03 au 03.04.10 : 6 nuits = 5
	<b>LE BOUCAN CANOT</b> ● Chambre Standard Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single ① Page 13	3.120 600	160 100	● Du 01.12 au 18.12.09 & Du 01.03 au 30/04 : 30 ● Du 01.11 au 30.11 & Du 19.12 au 03.01.10 & Du 06.02 au 28.02.10 : 40	Du 01.01 au 30.04.10 : 7 nuits = 5 Voyage de noces : - 25 % pour Madame sur la prestation terrestre (sauf du 01.11 au 01.01.10)
	<b>LES VILLAS DU LAGON</b> ● Supérieure Petit Déjeuner ⇒ Supp Occupation Single ① Page 14	3.385 665	195 95	● Du 05.01 au 30.04.10 : 30 & Du 22.12 au 04.01.10 : 70	Du 01.12 au 20.12.09 : 7 nuits = 6 Voyage de noces : - 50% pour Madame sur la prestation terrestre (sauf du 21.12 au 07.01.10) Supp. demi-pension : 60.- / jour

**★★★ LES CIRCUITS ★★★**

6

**ILE DE LA REUNION**

Nos circuits (base 2 personnes) comprennent : Une voiture de location Cat. A , prise et remise à l'aéroport. le logement dans des hôtels de charme en petit-déjeuner ainsi que l'assistance sur place.	<b>01.11.09 au 30.04.10</b>			
	<b>Découverte de la Réunion Circuits 5 jours / 4 nuits</b>		<b>Nature &amp; Tradition 8 jours / 7 nuits</b>	
	<b>01.11 / 30.04.10</b>	<b>Arrangement terrestre</b>	<b>01.11 / 30.04.10</b>	<b>Arrangement Terrestre</b>
	<b>Standard petit-déjeuner</b>	<b>2.390</b>	<b>595</b>	<b>2.590</b>
<b>Suppl. standard individuelle/nuite</b>				
<b>Nuit supplémentaire</b>	<b>90</b>	<b>90</b>	<b>90</b>	<b>90</b>

Conditions de location : - kilométrage illimité - assurance responsabilité civile, vol, incendie, bris de glace et dommages avec franchise - les assurance CDW,TPC,PAI.	<b>01.11 au 30.04.10</b>			
	<b>1 à 6 jours</b>	<b>7 à 13 jours</b>	<b>Cat. A-B : Franchise de 350 Eur. Cat. O : Franchise de 460 Eur. TPC : Réduction de franchise vol PAI : Assistance technique 24/24 CDW : Réduction de franchise dommages</b>	
	<b>Cat.A Peugeot 106 - 3 portes</b>	<b>80</b>		<b>75</b>
	<b>Cat.B Peugeot 206 - 5 portes</b>	<b>95</b>		<b>90</b>
<b>Cat.O Peugeot 307 - 5 portes - clim</b>	<b>125</b>	<b>120</b>		
<b>Remarques, Suppléments ou Avantages</b>	Le montant de la franchise et le dépôt de garantie sont demandés au départ du véhicule et restitués au retour du véhicule si le loueur a respecté les conditions générales de location			

**Circuit « Nature & Tradition découverte de la Réunion » :**

- 1er jour :** Aéroport- Salzaie  
Nuit à l'hôtel Relais de Cime ou similaire
- 2ème jour :** Cirque de Salazie - Côte Est  
Nuit à l'hôtel Armony ou similaire
- 3ème jour :** Côte Est-Sud Sauvage - St Philippe :  
Nuit à l'hôtel Domaine des Pierress ou similaire
- 4 jour :** St-Pierre - Volcan- Cilaos  
Nuit à l'hôtel le Vieux Cep ou similaire
- 5ème jour :** Cilaos  
Nuit à l'hôtel le Vieux Cep ou similaire
- 6ème jour :** Cilas - Côte Ouest  
Nuit à l'auberge des Fougères ou similaire
- 7ème jour :** Tevelave-Miado  
Nuit à l'hôtel le Nautile ou similaire
- 8ème jour :** St-Gilles -Aéroport  
Remise de la voiture et enregistrement pour le vol reour  
Fin fe nos services

\*\*\* **LES SEYCHELLES - MAHE** \*\*\*

Nos forfaits sur Mahé comprennent : les vols avec Air France en classe économique, les transferts et l'assistance sur place.  
Les vols Mahé - Praslin - Mahé sont inclus dans nos forfaits à Praslin.  
La traversée en bateau : Praslin - La Digue -Praslin ainsi que les transferts à la Digue sont inclus dans nos forfaits.

Prix TTC en Francs Suisses, par personne, 6 nuits en occupation double, au départ de Genève, vols AIR FRANCE  
(classe V basse saison) (taxes env : 420) Valables du 01/11 au 30 Avril 2009

HOTELS	FORFAIT 8 JOURS 6 NUITS	NUIT SUPPLE- MENTAIRE	SUPPLEMENTS SAISONS PAR NUIT ET PAR PERSONNE
<b>MERIDIEN FISHERMAN'S COVE</b> ⓘ Page 30 ● Chambre Standard Petit-Déjeuner ⇒ Supp Occupation Single ⇒ Supp Demi Pension	4.420 2640 630	440 440 105	● Du 20/12 au 02/01 : 150 ● Du 30/01 au 30/04 : 50
<b>Beau Vallon Bay</b> ⓘ Nouveau ● Chambre Standard Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	2.645 690	150 115	● Du 22/12 au 10/01 & Du 05/04 au 19/04 : 30

OFFRES / AVANTAGES ET AUTRES  
PRESTATIONS

Du 01.11 au 20.12.09 &  
Du 03.01 au 01.02.10  
7 nuits = 6  
Repas de nouvel an : 245.-  
Supp. demi-pension : 100.-  
Voyage de noces : - 25 % pour Madame  
sur la prestation terrestre

6

\*\*\* **LES SEYCHELLES - PRASLIN** \*\*\*

<b>LES SEYCHELLES</b>	<b>ACAJOU</b> ⓘ Page 31 ● Chambre Standard Petit-Déjeuner ⇒ Supp Occupation Single	3.325 990	235 165	● Du 22/12 au 05/01 : 50
	<b>ARCHIPEL</b> ⓘ Page 31 ● Chambre De Luxe Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	3.820 1.590	320 265	● Du 01/11 au 21/11 & Du 07/02 au 30/04 : 65 ● Du 24/12 au 02/01 : 160
	<b>CONSTANCE LEMURIA RESORT</b> ⓘ Page 32 ● Suite Junior Petit-Déjeuner ⇒ Supp Occupation Single	5.870 2.220	660 370	
	<b>LE DUC DE PRASLIN</b> ⓘ Page 32 ● Chambre Standard Petit-Déjeuner ⇒ Supp Occupation Single	2.990 870	180 145	
	<b>LA RESERVE</b> ⓘ Page 33 ● Chambre Supérieure Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	3.525 1.320	270 220	● Du 06/01 au 30/04 : 120 ● Du 21/12 au 05/01 : 180
	<b>PARADISE SUN</b> ⓘ Page 33 ● Chambre Supérieure Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	4.130 720	370 120	● Du 24/12 au 04/01 : 90 ● Du 05/01 au 02/04 & Du 15/04 au 30.04 : 30 ● Du 03/04 au 14/04 : 70

Du 22.11 au 24.12 & Du 03.01 au 07.02.10  
& Du 18.04 au 30.04.10 : DP offerte.  
Voyage de noces : -25 % pour Madame  
sur la prestation terrestre sauf du 24.12  
au 03.01.10

Voyage de noces : -25 % pour Madame  
sur la prestation terrestre sauf du 24.12  
au 03.01.10

\*\*\* **LES SEYCHELLES - LA DIGUE** \*\*\*

<b>LES SEYCHELLES</b>	<b>LA DIGUE ISLAND LODGE</b> ⓘ Page 34 ● Chambre « chalet jardin » Demi-Pension ⇒ Supp Occupation Single	4.190 570	360 95	
	<b>L'OCEAN</b> ⓘ Page 34 ● Chambre Standard Petit-Déjeuner ⇒ Supp Occupation Single	2.995 510	170 85	

Informations sur la Digue :

Sont inclus dans les forfaits :

- \* Les traversées en bateau :  
Praslin -  
la Digue - Praslin
- \* Les transferts terrestres :  
Port de la Digue / Hôtel / Port  
de la Digue

### \*\*\* ILE MAURICE \*\*\*

AIR MAURITIUS	Classe O	Classe Q	Classe L	Classe V	Classe T	Classe H
Du 01.11 au 07.12.09 & Du 31.12 au 05.04.10	-145	-	155	370	495	610
08.12 au 30.12.09	135	430	670	735	855	975
Du 06.04 au 30.04.10	-50	130	310	490	610	730

AIR FRANCE	Classe N	Classe Q	Classe L	Classe V	Classe T	Classe H
Du 01.11 au 07.12.09 & Du 31.12 au 05.04.10	-145	-	155	370	495	610
08.12 au 30.12.09	135	430	610	735	855	975
Du 06.04 au 30.04.10	-50	130	310	490	610	730

EMIRATES	Classe U	Classe M	Classe W	Classe R	Pour un départ de Genève : Supplément de : 90.- /trajet avec Swiss en classes : G/Q
Du 01.11 au 11.12.09 & Du 28.12 au 01.04.10	160	450	680	780	
Du 11.04 au 30.04.10	160	450	680	780	
Du 12.12 au 27.12.08 & Du 02.04 au 10.04.10	N/A	450	680	780	

### \*\*\* LA REUNION \*\*\*

AIR FRANCE	Classe V	Classe T	Classe H	Classe K	Classe A	Classe Z
Du 01.11 au 07.12.09 & Du 31.12 au 05.04.10	-	240	420	890	1.900	2.900
08.12 au 30.12.09	240	620	1.340	1.700	2.540	2.900
Du 06.04 au 30.04.10	120	380	620	1.100	2.200	2.900

### \*\*\* LES SEYCHELLES \*\*\*

7

AIR FRANCE	Classe Q	Classe L	Classe V	Classe T	Classe H	Classe Z
Du 01.11 au 07.12.09 & Du 31.12 au 05.04.10	-	120	330	570	870	3.600
08.12 au 30.12.09	370	510	870	1050	1470	3.600
Du 06.04 au 30.04.10	120	210	450	780	1175	3.100

AIR SEYCHELLES	Classe J	Classe V	Classe L	Classe H	Classe K	Classe I
Du 01.11 au 16.12 & Du 31.12 au 31.03.10	-50	60	250	410	580	1.995
Du 17.12 au 30.12.08	220	360	545	725	930	2.300

Départ avec le vol direct de Zurich, possibilité de partir de Genève avec LX en classe économique W/U + 50.- / trajet et en classe affaire Z : 100.- / trajet

EMIRATES	Classe U	Classe M	Classe W	Classe R	Pour un départ de Genève : Supplément de : 90.- /trajet avec Swiss en classes : G
Du 01.11 au 11.12 & Du 28.12 au 01.04.10 & Du 11.04 au 30.04.10	160	450	690	790	
Du 12.12 au 27.12.09 & Du 02.04 au 10.04.10	N/A	450	690	790	

Les conditions ci-dessous s'appliquent à toutes les prestations offertes dans nos catalogues. Elles deviennent partie intégrante du contrat entre le client et l'organisateur du voyage lors de la réservation définitive.

#### Inscriptions

Votre agence de voyages se fera un plaisir d'enregistrer votre inscription. Le nombre de participants étant limité et la demande considérable, il est prudent de s'inscrire à l'avance. Un acompte de Frs. 500.- doit être versé au moment de l'inscription, le solde étant payable au plus tard 30 jours avant le départ. Le client n'ayant pas payé le solde de son voyage à la date convenue, le voyage est considéré comme annulé. Le client encourt de ce fait les frais d'annulation dont il a été informé au moment de l'inscription.

#### Inscriptions Tardives

Les réservations tardives (1 semaine avant le départ), sont sujettes à des frais de téléphones, email, télécopies ou téléx, envoi express...

#### Frais de Réservation / Frais de Dossier

Lors de la réservation d'un arrangement terrestre (hôtel seul) ou lors de combinaison, le transfert à l'hôtel n'est pas inclus. Les frais de transfert aéroport-hôtel ou vice-versa ou hôtel-hôtel en bus sont de Frs. 25.- par personne et par trajet (excepté Tabarka nous consulter). En cas de réservation d'un arrangement terrestre seul (hôtel, circuit, cure, transferts...) ou de modifications apportées à une réservation d'un arrangement forfaitaire déjà confirmé, un montant de Frs. 50.- par personne mais de Frs. 100.- par réservation sera perçu à titre de frais de dossier.

#### Annulations/Changements de Réservation

En cas d'annulation par le client, un montant de Frs. 100.- par personne (mais au plus Frs. 200.- par commande) pour frais de constitution du dossier sera perçu, augmenté des frais effectifs de téléphones, télécopies, email ou téléx. En cas de modification du nom, prénom, de la date ou des prestations, nous serons contraints de prélever le montant correspondant aux frais effectifs, pour autant qu'ils ne dépassent pas les frais d'annulation. Si l'annulation intervient moins de 30 jours à l'avance, les montants suivants restent dus à l'organisateur.

30 à 21 jours avant le départ : 20% du prix total.

20 à 8 jours avant le départ : 50% du prix total.

7 à 3 jours avant le départ : 90% du prix total.

2 à 0 jours avant le départ : 100% du prix total.

Une arrivée tardive à l'enregistrement ou au départ de l'avion ou une présentation avec des documents de voyage n'étant pas en règle ne donnera droit à aucun remboursement. Dans tous les cas, il est nécessaire de s'informer auprès de l'agence de voyage qui a effectué la réservation, du montant définitif des frais.

Certains programmes font l'objet de conditions d'annulation plus restrictives que celles prévues ci-dessus, il s'agit en général des périodes de hautes saisons. Notamment du 10 Décembre au 10 Janvier : Toute réservation pour cette période doit être accompagnée d'un acompte de 15% non remboursable. En cas d'annulation du voyage les frais ci-dessous sont perçus :

Jusqu'à 61 jours avant le départ : 15% du prix total

60 à 30 jours avant le départ : 30% du prix total

29 à 15 jours avant le départ : 50% du prix total

14 à 3 jours avant le départ : 80% du prix total

2 à 0 jours avant le départ : 100% du prix total

#### Papiers d'Identité

Pour les voyages en avion, il faut un passeport valable et dans certains cas un visa. Pour les ressortissants autres qu'Européens, ils doivent s'assurer si un visa est nécessaire. Si un client est renvoyé d'un aéroport en Suisse ou par les autorités du pays de destination parce qu'il lui manque un document requis ou pour quelque raison que ce soit, tous les frais en décalant lui incombent, y compris les frais de rapatriement.

#### Bagages

Selon les usages internationaux : Vols réguliers franchise de bagages par passager : 20 kilos. Les excédents de bagages sont taxés et acquittés individuellement selon les tarifs applicables aux passagers individuels.

#### Documents de Voyages

En règle générale et pour des raisons techniques, les documents de voyages sont envoyés à votre agence une semaine avant votre départ. La perte de documents de voyages (billets d'avion, bon d'échange)... peut entraîner des frais dont vous devrez vous acquitter, sans pouvoir prétendre à aucun remboursement quel qu'il soit.

#### Journée de Voyage

Les horaires de vol, le nombre d'escale, le type d'appareil, et la compagnie aérienne sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modifications, même après confirmation et même après le début du voyage (vol de retour notamment). Ainsi, une arrivée tardive et/ou un retour matinal ne pourront donner lieu à aucun remboursement à quelque titre que ce soit (correspondance manquée, avion, train, taxis ou tout autre moyen de transport), manqué à gagner, perte d'emploi, retenu sur salaire, suite à un retour différé ou frais supplémentaires de quelque nature que ce soit. De même, certaines escales, des changements d'aéroport d'arrivée ou de départ non prévu sur les plans de vols initiaux peuvent être décidés sans préavis et ne peuvent constituer un motif d'annulation ou de dédommagement de quelque nature que ce soit. Nos prix sont forfaitaires et sont calculés sur un nombre de nuitées et non de journées. Ils tiennent compte du temps de voyage dans la durée du forfait. Si, pour des raisons d'horaires imposés par les transporteurs, l'arrivée s'effectue en fin de journée et le départ en début de matinée, il ne pourra être accordé aucun remboursement. Il convient de considérer que le premier et le dernier jour du voyage

#### Hôtellerie

La description des prestations hôtelières a été rédigée lors de l'édition de cette brochure. Des modifications ont pu intervenir entre-temps (équipements supplémentaires ou déficients). L'organisateur s'efforcera, dans la mesure du possible d'en informer sa clientèle au moment de l'inscription. La classification des hôtels par étoiles ou par catégorie, est effectuée par les ministères du tourisme locaux, selon des normes qui sont spécifiques aux pays concernés et bien différentes de celles en vigueur en Europe, aucune comparaison ne peut être faite et les différences doivent être acceptées comme telles. Elles ne peuvent donner lieu à aucune contestation. Nous enregistrons avec plaisir toutes vos demandes spécifiques. Toutefois, nous vous remercions d'être attentifs qu'à certaines périodes (hautes saisons, vacances scolaires...), il ne sera peut-être pas possible de vous donner entièrement satisfaction. Dans la mesure du possible ces demandes pourront être confirmées uniquement lors de votre arrivée à l'hôtel. Dans ce cas les suppléments éventuels devront être réglés directement sur place. En règle générale, les participants peuvent prendre possession de leur chambre à partir de 14h00 le jour de leur arrivée et ils doivent la restituer au plus tard à 12h00 le jour de leur départ. Les chambres singles ou individuelles sont parfois plus petites et moins bien équipées. Les chambres triples, si elles permettent d'économiser un supplément « chambre individuelle » ou de bénéficier d'une réduction enfant partageant la chambre de 2 adultes, il faut savoir que ce sont en général des chambres doubles dans lesquelles on a ajouté un lit d'appoint, ce qui les rend beaucoup moins spacieuses, et parfois inconfortables. En cas de séjour en demi-pension, chaque nuit passée sur place correspond à un petit déjeuner et à un repas principal (en général un dîner), ainsi en cas d'arrivée tardive ou de départ matinal, ces prestations pourront être fournies par l'hôtelier ou par la compagnie aérienne. Dans tous les hôtels, les prestations hors forfaits sont à payer sur place. Les occupants d'une même chambre doivent obligatoirement souscrire la même prestation. Les structures d'animation et les activités sportives peuvent varier en intensité en fonction des saisons, et de l'occupation de l'établissement. Il se peut notamment, en haute saison, que le nombre de parasols, chaises longues, matériel sportif... soit insuffisant. Malgré le soin apporté à donner un descriptif du produit conforme à la réalité, comme nous l'avons trouvé lors de notre dernière visite d'inspection, il est possible que certains changements interviennent entre temps.

#### Prix

Le tableau aux prix de chaque voyage ou séjour contient l'indication précise des prestations comprises dans les prix forfaitaires proposés, il ne comprend pas tous les services antérieurs à l'enregistrement à l'aéroport de départ ou postérieurs au retour à l'aéroport ainsi que les boissons, certains repas, les pourboires et les dépenses à caractère personnel. En cas de changement des cours de change ou de modification des conditions économiques survenues après la publication du catalogue, l'organisateur se réserve le droit de modifier ses prix de vente, lorsqu'une modification imprévisible du coût des transports imputables à celle du coût des carburants ou des cours de change, entraînent un accroissement ou une diminution du coût du voyage ou du séjour. L'organisateur se réserve le droit de modifier avant votre réservation, les indications du prospectus, la description des prestations, les prix figurant dans les cahiers des prix. Le cas échéant, ces modifications seront obligatoirement signalées à votre agence au moment de la réservation. Aucune contestation concernant nos prix ne pourra être acceptée après inscription à un voyage. Il appartient au client de faire la comparaison et les calculs nécessaires afin de déterminer la formule qui lui convient le mieux, en tenant compte du fait que nos prix comprennent toute une série de prestations que nous ne pouvons totalement détailler. Les prix donnés sont indivisibles et toute renonciation à des prestations incluses dans le forfait, ou toute interruption ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Calcul des Prix : Séjour d'une semaine : la date de départ est déterminante. Semaine ou nuit supplémentaire : la période effective de prolongation est déterminante. Sous réserve de modifications, seul le prix communiqué lors de la confirmation de la commande est contractuel.

#### Responsabilité

Le tour opérateur ne prête pas lui-même les services offerts dans ce catalogue. Il est l'intermédiaire entre le client, les compagnies aériennes, les hôtels, les agences de location de voitures, et toutes les autres entreprises concernées. Il ne peut être tenu pour responsable, d'une manière d'accidents, et de leurs conséquences, de lésions corporelles, de retard, d'irrégularités, de dommages aux biens et aux personnes (par exemple dégâts de transports aux valises ou aux bagages). Les hôtels, les entreprises de transport, et toutes les autres entreprises participant à l'arrangement avec une prestation sont elles-mêmes responsables envers les clients. Nos arrangements n'engagent les compagnies aériennes que pour les vols, pas pour les prestations terrestres. Le transporteur aérien se réserve le droit, en cas de force majeure, d'acheminer la clientèle par tout mode de transport de son choix, sans qu'aucun dédommagement puisse être revendiqué par les passagers concernés. L'intensité du trafic aérien et les impératifs de sécurité peuvent parfois entraîner certains retards. Ces retards ne peuvent faire l'objet d'aucune indemnisation.

#### Vols Supplémentaires

A certaines dates (vacances scolaires, haute saisons, etc...) nous pouvons être amenés à proposer des compléments d'offres à la même date ou à une autre date. Tant en vols réguliers qu'en

vols spéciaux ou supplémentaires. Un supplément pourra être appliqué et le montant confirmé au moment de la réservation. Thalasso thérapie, Remise en forme Les cures de thalasso thérapie (SPA) se font généralement sous contrôle médical. Nous ne faisons que transmettre les réservations. Nous ne pouvons donc être tenus pour responsables d'un mauvais orientation médicale, du succès ou de l'échec, et du résultat du traitement, ni prendre aucune autre responsabilité. Modification du Programme

Des modifications sont peu probables, mais dans votre propre intérêt, nous nous réservons le droit de modifier nos programmes ou certaines prestations particulières convenues (logement, moyens de transport) si des événements imprévus nous y contraignent. Nous vous communiquerons bien sûr le plus rapidement possible tous les changements survenant avant votre départ. Si une prestation convenue ne peut pas être fournie pendant le voyage, du moins sous sa forme prévue, nous nous efforcerons de trouver une solution de remplacement respectant au mieux le but réel ou le caractère du voyage. Promotions, Offres Spéciales, Réductions Sur certains produits, nous privilégions un certain nombre de places à un tarif promotionnel. Ce quota de place atteint, le tarif en vigueur sera appliqué. Nous ne pouvons procéder au remboursement de la différence. Complément de leurs limites dans le temps et de leurs conditions, les offres promotionnelles ne sont pas cumulables avec d'autres réductions, et surtout elles n'ont aucun caractère rétroactif et ne peuvent faire l'objet de réclamation pour quelque motif que ce soit.

#### Assurances

Nous vous recommandons, dans votre propre intérêt, de souscrire une assurance annulation et assistance (retour prématuré). A cet effet, nous avons conclu à l'intention de nos clients, un accord en ce qui concerne le forfait « assistance, rapatriement et annulation » à des conditions particulièrement avantageuses. Nous vous renseignerons volontiers.

#### Interruption du Voyage à l'étranger

Au cas où, pour une raison ou pour une autre, vous seriez obligé d'interrompre votre voyage prématurément, nous ne pourrions vous rembourser le prix du voyage, ni celui de la location ou de l'arrangement.

En cas d'urgence (par exemple maladie ou accident du participant, maladie grave ou décès d'un proche parent), le guide du voyage ou notre représentant local vous aideront dans la mesure du possible à organiser votre voyage de retour prématuré.

#### No-show lors des Vols Aller &/ou Retour

Les personnes absentes ou qui arrivent en retard pour le départ ou le retour, quel qu'en soit le motif, devront s'acquitter de la totalité de l'arrangement. Si le passager manque le vol de retour, notamment par suite d'un changement d'horaire, l'organisation est déléguée de toute obligation. C'est pourquoi, vous devez impérativement reconformer votre vol auprès des services compétents mentionnés dans vos documents de voyages, au plus tard 72 heures avant le départ.

#### Réclamations

Lorsqu'un client constate qu'un service sur place n'a pas été fourni comme prévu, il doit impérativement formuler sa réclamation aux responsables locaux afin de ne pas en subir les inconvénients pendant toute la durée du voyage ou séjour. Il doit impérativement demander au prestataire des services une attestation de déclassement ou de prestations non fournies. C'est la condition indispensable à la prise en considération ultérieure d'une prétention à des dommages et intérêts ou à un remboursement quelconque. Nos guides ou représentants locaux enregistrent les réclamations éventuelles, mais ne sont habilités en aucun cas à reconnaître un droit d'aucune sorte. Dans tous les cas, les observations et réclamations sont à adresser par écrit et dûment motivées au plus tard 2 semaines après la fin prévue du voyage, à défaut de quoi toute prétention à des dommages et intérêts ne sera pas prise en considération. Elles doivent aussi être accompagnées des attestations de déclassement ou de prestations non fournies, ainsi que des justificatifs des éventuels frais. Dans tous les cas, les dommages et intérêts ne pourront être supérieurs au montant du forfait (terrestre ou aérien). Les méduses et les algues sont un fléau en Méditerranée, leur apparition en bord de mer est sporadique et incontrôlable, c'est pourquoi la majorité des hôtels ont une piscine. Les plages même dites « privées » sont ouvertes au public. Leur entretien est la responsabilité des communes, il se peut donc qu'elles ne soient pas nettoyées régulièrement, l'hôtelier est libre de les entretenir lui-même mais n'y est pas obligé. De même que les conditions climatiques sont indépendantes de toute volonté. Nous ne pouvons être tenus pour responsables, et déclinons toutes réclamations inhérentes à l'ensemble de ces éléments. Le délai de réponse peut varier en fonction de la durée de l'enquête auprès des prestataires et services concernés.

#### Garantie de Voyage

Air Marin est membre du Fonds de Garantie de la branche suisse de Voyages et vous garantit la sûreté des montants que vous avez versé à la réservation de votre forfait voyage. Droit Suisse et For Juridique Exclusif Genève

